REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Délibération n°08

Effectif légal du conseil communautaire : 61

Nombre de conseillers en exercice : 61

Nombre de conseillers présents ou représentés : 60

Nombre de votants : 60

Date de convocation : 17 octobre 2018

Date d'affichage du compte-rendu : 31 octobre 2018

Objet:

Les jardins de la culture Construction d'une
médiathèque intercommunale
et d'un Relais d'Assistants
Maternels à Riom : Avenants
aux lots 6 et 11

L'AN deux mille dix-huit, le 23 octobre, le conseil communautaire, convoqué le 17 octobre 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS:

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Florence PLANE, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON,

titulaires.

Mme Samya RIOTON, M Jean-Yves VIDEAU, Mme Sylvie MOIGNOUX suppléants.

ABSENTS EXCUSÉS:

Absents représentés ou suppléés :

- Mme Martine BESSON a donné pouvoir à M Alain PAULET
- Mme Nadine BOUTONNET a donné pouvoir à M Gérard DUBOIS
- M Eugène CHASSAGNE, conseiller communautaire unique des MARTRES-SUR-MORGE, remplacé par Mme Samya RIOTON, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à M Jean-Philippe PERRET
- Mme Pierrette CHIESA, a donné pouvoir à Mme José DUBREUIL
- Mme Annick DAVAYAT, conseiller communautaire unique de VARENNES-SUR-MORGE, remplacé par M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à M François CHEVILLE
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX, conseiller communautaire suppléant
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à M Jacques LAMY
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Anne-Karine QUEMENER, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Catherine VILLER-MICHON, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Nicolas WEINMEISTER, *a donné pouvoir à* Mme Catherine HOARAU

Absent:

- M Claude BOILON

<> <> <> <> <> <> <> <> <> <> <> <> Secrétaire de Séance : Jacques LAMY

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20181023-DELIB2018102308-DE Date de télétransmission : 29/10/2018 Date de réception préfecture : 29/10/2018

Rapport n°08 - Les jardins de la culture - Construction d'une médiathèque intercommunale et d'un Relais d'Assistants Maternels à Riom : Avenants aux lots 6 et 11

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139.

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 du 22 décembre 2017 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans en Communauté d'Agglomération,

Vu le marché du lot n°6 «Bardage - serrurerie » pour la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un relais d'assistants maternels conclu avec la société SARL F.C.I pour un montant de 432 464.98 € HT,

Vu le marché du lot n°11 «Electricité- courants forts et faibles-sécurité incendie» pour la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un RAM conclu avec la société SARL SPIE SUD EST pour un montant de 396 155.14 € HT,

Vu les propositions financières des entreprises précitées pour la réalisation de travaux supplémentaires, Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 octobre 2018,

Considérant que le marché relatif à la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un relais d'assistants maternels conclu en décembre 2016 est en fin d'exécution, et que les lots 6 et 11 nécessitent la réalisation de travaux complémentaires et la passation d'avenants dont le montant d'augmentation par rapport au marché initial est supérieur à 5%.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, autorise le Président à signer:

- l'avenant n°4 au lot 6 «Bardage-serrurerie» d'un montant de 29 800,45 € HT avec la société
- l'avenant n°5 au lot 11 « Electricité-courants forts et faibles sécurité incendie» d'un montant de 15 858.24 € HT avec la société SPIE SUD EST,

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 24 octobre 2018

Riom Limagne

Le Président

Frédéric BONNICHON

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20181023-DELIB2018102308-DE

Date de réception préfecture : 29/10/2018

Date de télétransmission : 29/10/2018